L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 16 OCTOBRE 1852.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
n° 82, RUE DE CHARTRES
NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 16 OCTOBRE 1852.

POUR PRESIDENT:
WINFIELD SCOTT.
DE LA VIRGINIE.
POUR VICE PRESIDENT:
WM. A. GRAHAM.
DE LA CAROLINE DU NORD.

ELECTEURS

Pour président et pour vice-président:
Premier District—JACQUES TOUTANT, de St-Bernard; (substitut, F. W. HULING, de Plaquemines.)

Second District—CHRISTIAN ROSELIUS, d'Orleans. (substitut, CYPRIEN DUFOUR, d'Orléans.)

Troisième District—DUNCAN F. KENNER, de l'Ascension. (substitut, FERGUS GARDNER, de Jefferson.)

Quatrième District—GEO. W. WATTERSTON, de Livingston: (substitut, R. J. BARROW, de Ouest-Feliciana.)

Cinquième District—ALEXANDRE DECLOUET de St Martin, (substitut, J. K. ELDER, des Rapides.)

Sixième District—JOHN RAY, de Ouachita, substitut, D. F. ROYDEN, de Caddo.)

OPINION DE L'ABOLITIONISTE GIDDINGS
SUR LE GENERAL SCOTT
Et la Programme Whig.

Je suis que l'on tachera de déterminer notre Hôte dans sa retraite à soutenir le candidat whig à la prochaine présidence. Il y a longtemps que je connais le gentilhomme; c'est un brave et honnête soldat. Je n'aurais pas moi-même aucune objection contre le général Scott, si c'était un candidat démocratique; mais il est clair, *il n'est engagé à maintenir les entreprises inconstitutionnelles et dangereuses des membres de son parti, et de la lutte ses soutiens fugitifs*, DEUX PRATIQUES ACTUELLES DESTRUCTIVES DE LA LIBERTÉ ET DE LA PROPRIÉTÉ DE TOUTE NATURE. Si le général Scott était le candidat, c'est voter pour ses principes, c'est les mettre en faveur des électeurs que s'il n'est engagé à maintenir, c'est approuver par nos suffrages le programme qu'il a adopté. Pourquoi voterions-nous pour lui de préférence à Pierce? Je n'ai rien à dire contre les candidats eux-mêmes. Ils représentent seulement les doctrines des deux partis qui les ont nommés. S'il y a une différence entre ces deux partis c'est en ce que le premier est le plus libéral.

Les électeurs du parti whig croient je l'ai démontré, n'approuver que leur candidat a maintenir les principes de leur parti dans les états, sur la question de l'esclavage. Ils sont également convaincus que leur candidat maintiendra les lois sur l'extradition des esclaves fugitifs. J'admettrai dans l'Union autant d'états à population libre qu'ils pourra former dans le Nouveau Mexique et dans le territoire d'Utah, et enfin *l'emploi des troupes fédérales pour réprimer les révoltes d'esclaves.*

Maintenant, *il n'y en a pas un seul* qu'on ait entendu dire que *l'Union est dissoute!* Il n'y a plus pour le pays qu'une seule question politique: Faut-il, ou non, l'Empire? ou plutôt, comme dit le *Constitutionnel*. Quand ferai-t-on l'Empire? Conseils d'arrondissements, Conseils généraux, Conseils municipaux, à peine clos, tous demandent la stabilité du pouvoir et, un grand nombre, sans plus de façons, demandent l'Empire.

Le pouvoir, qui pense toujours plus haut encore que ces imaginations conservatrices des assemblées de France en disant qu'il y avait eu jusqu'au coup d'Etat origine constitutionnelle et parlementaire et que la société, qui *avait failli périr*, était à la loi universelle de la transition.

Or, le *Constitutionnel* prend-il que la société traverse une si faible peine? Il a un rôle de flatteur et il le répètera jusqu'à satiété. C'est son rôle de dire que la France de la dix-neuvième lieue voulait d'un empereur au lieu d'un président. Ecoutez-le plutôt:

Dans 10 décembre, nos populations, appelées par le suffrage universel à élire le chef de l'Etat, certainement que le descendant de l'Empereur, par l'Impératrice Louis Napoléon, choisi par elles pour couronner la France, fut autorisé de tous les honneurs de la souveraineté; elles semblent n'avoir aujourd'hui que le prince Louis-Napoléon soit encore du nombre impérial, puisque la branche aînée et la branche cadette des Bourbons, placées à une invasion étrangère et à une révolution, ne sont revenues malgré de la pompe royale.

Depuis quatre ans, depuis le 10 décembre 1848, l'instinct de nos populations ne s'est plus laissé mûrir par les paroles des sophistes et des rêveurs; l'instinct de nos populations a obéi à une règle fixe: celle de rendre l'autorité du pouvoir, celle d'être gouvernées par une main ferme et puissante qui mette fin à nos luttes et à nos misères. Le prince Louis-Napoléon a su accomplir cette rude besogne, et les populations viennent lui dire aujourd'hui: « Vous nous avez sauvés; nous ne voulons être ni ingrats, ni imprévoyants. La France a failli périr sous des gouvernements sexagénaires et trop facilement affaiblis; nous voulons un gouvernement jeune, fort, un gouvernement qui marche à travers, qui puisse découvrir toutes les mauvaises passions et qui ait autant de splendeur que d'autorité: FAITES-NOUS EMPEREUR! »

Peut-il y avoir un autre sens à cet élan, à cet enthousiasme sans exemple de tout un peuple?

Le journal de M. Véron prétend plus loin que la France n'est partie des paroles qu'à compter du 2 décembre; mais il a grand soin d'ajouter, de crainte qu'on ne s'y trompe, que le décembre n'a pas été une parodie du 18 brumaire. Le coup d'état du 2 décembre a été, dit-il, conduit par une main sûre qui n'a jamais tremblé, par un chef qui ne s'est pas senti un instant défaillir. Or, à vouloir reconnaître les émeutes de 1830 les émeutes de 1848 Mais cette fois, plus de crosses en l'air! armes, canonnades et tirez-à-bout vance, et plus d'une de nos provinces verra ce 2 décembre, de pillage et de bonnes les abominations, par des bandes socialistes qui se croyaient déjà victorieuses, a vu des gendarmes isolés courir pour défendre la société, pour protéger les familles, et lyrer le poignard des assassins plantât que de se laisser désarmer »

Et il continue en ces termes:

Pour nous, nous ne redoutons pas que la prince Louis-Napoléon vienne paroder en 1852 l'Empire du commencement du siècle. Le prince président, dans les modifications de la presse et de l'exil, a su étudier le temps où il vit, les intérêts et les besoins de la société qu'il s'est tous jours cru appelé à gouverner. Il ne cherche pas les œuvres de Louis-Napoléon l'quoi qu'on en dise ou dire, on ne peut l'accuser de manquer d'idées.

Il montra si plutôt à faire revivre une époque digne de l'autre parce qu'il ne les connaissait pas, ou Empire paroître, un Empire nouveau à lui d'innombrables travaux publics, de grands projets de l'Empereur pour la solidité de la pour la magnificence de Paris, complétant le reste remon des chemins de fer, les rapports vous de complémentaires de la marine, entre enfin, les travaux de communication avec nos frontières, les ingénieux relais de commerce, tous avec toutes les puissances voisines. Il mettra en gloire à faire un Empire, venant à tout de toutes une routines administratives, réunissant les lumières, encouragements d'industrie, se préoccupant du bien-être des classes pauvres, tendant et destant toutes les institutions d'assistance et de charité, aimant, bienveillant ses sciences, les lettres et les arts, appelant au pair la Sénat et dans ses conseils tous les noms illustres qui honorent la France et que nous envierait étranger. Il mettra sa gloire à tendre un Empire, un Empire qui préoccupait avec sollicitude de l'éducation de la jeunesse, l'initiant et l'entraînant de bonne heure aux travaux utiles; un Empire ou un entourés de pleins respecta la religion, n'y payassit sur une armée d'instincts, au cœur de soutenues, se croyant qu'à l'honneur et qu'à la gloire; un Empire, enfin, donnant, par le goût et l'audace des grandes choses, un certain relief, une vie active à cette société, que des orgueilleux blessés accusaient tant aujourd'hui de manquer de poésie ou d'idéal.

Faits bons à se rappeler.

Il y a des faits que nous voudrions graver dans la mémoire du peuple. Les actes de candidat hostiles au district avoué, les étient bien connus, la lui abîmer le vote de beaucoup d'hommes le son propre parti. M. Pierce n'a rien de national dans les vues, des patriotisme est un patriotisme de clocher. Il n'embrasse pas dans son affection le peuple tout entier. Législateur a idées étroites, horizon borné, il a consacré toute des années populaires qui ont été sanctionnées par des présidents démocrates. Il n'a voulu ni travaux publics, ni améliorations intérieures, c'est-à-dire rien de ce qui favorise la prospérité et la grandeur de l'Union. Retranché derrière d'absurdes principes que ses amis ont toujours su modifier, il s'est refusé à suivre le mouvement des esprits et a marché avec son siècle.

Examinons rapidement les principaux actes de sa vie. C'est la meilleure manière de soumettre au peuple ses *titres* à la présidence.

En 1833, M. Franklin Pierce vote au Congrès contre le bill dont l'objet était d'accorder une pension aux *survivants de* l'armée qui a conquis l'indépendance. Ce pauvre soldat ne méritait pas que le gouvernement lui tendit une main secourable. C'aspect que signifie le vote du candidat locofoco. Qu importe qu'il soit blessé, qu'il soit souffrant, qu'il n'ait ni asile ni famille! Qu'il vive du pain amer de la charité ou qu'il meure! Voilà apparemment ce que veut M. Pierce.

En 1836, fidèle à son passé, M. Pierce vote contre un bill dont l'objet était de donner une plus large application à l'acte accordant une pension aux soldats révolutionnaires.

En 1841, il vote contre le bill ayant pour objet d'accorder aux veuves des soldats de la révolution la pension de deux mois auxquels ces derniers avaient droit.

En 1841, il prononce au Congrès un discours dans lequel il déclare que les invalides de l'armée ne doivent *en aucun cas* toucher une pension.

En 1835, M. Pierce fait au Congrès un discours dans lequel il déclare qu'il considère l'esclavage *comme une institution sociale et politique* et qu'il désire de toute son âme que cette institution n'existât nulle part.»

Le 20 novembre 1850, à un meeting unionniste tenu à Manchester, Etat du New Hampshire, M. Pierce déclare que «*les hommes qui veulent la rupture de l'Union ne sont pas dignes de vivre.*»

DOIT-ON PAS PRIER L'ESCLAVAGE QUE LUI?

Dans un discours prononcé à New-Boston, le 9 janvier 1852, M. Pierce dit que «l'esclavage a été introduit dans une partie des Etats, à l'époque où ils étaient en colonie, *contre la sens du monde du monde entier.*»

Dans ce même discours de New-Boston, M. Pierce déclare hautement qu'il annonce la loi sur les esclaves fugitifs, *que ses sentiments se révoltent à la seule pensée de livrer un esclave fugitif*, et que la loi sur les esclaves fugitifs *viole l'humanité et le droit moral.*

M. Robert G. Scott, de la Virginie, écrit à M. Pierce pour savoir si, dans le cas où il serait élu, il approuverait son vote à la loi abolissant la loi sur les esclaves fugitifs. M. Pierce ne répond pas! Que signifie ce silence! Pour quoi ne pas se prononcer sur une question aussi importante? M. Pierce serait-il disposé à porter les mains à l'abolition de la loi d'extradition? Nous le croyons.

John Van Buren, le chef des free soilers de New York, l'ami du président Martin Van Buren, le candidat des free soilers en 1848 pour la présidence: David Wilmot, l'auteur du traite proviso qui porte son nom, tous ces hommes et leurs pareils soutiennent M. Pierce et exercent en faveur de celui-ci l'influence personnelle qu'ils possèdent. Cet appui n'est pas compromettant! Ces hommes nous pas admettre à la preuve d'une étroite communion d'idées entre les free soilers et le candidat locofoco! Oui, certes, car M. Van Buren a souvent répété depuis l'ouverture de la campagne qu'en soutenant M. Pierce il restait fidèle à ses engagements passés et au célèbre programme aboli Buffalo.

ELECTIONS DANS L'OHIO.

Une dépêche reçue hier dans la journée, de New-York, annonce que jusqu'à ce moment les élections dans l'Ohio présentent un résultat très satisfaisant. Wade et Giddings, deux whigs abolitionnistes, sont réélus au Congrès, MM. Harrison, Campbell, Herman, Taylor, Galloway, Ball, Spangler et Cowan.

Les démocrates ont au Congrès sont MM Disney, Nichols, Ewing, Edson, Green, Richley, Lindsley, Johnson, Shannon, Bliss et Stewart.

Les free soilers, de leur côté, ont élu MM. Wade et Giddings.

Assemblée à Gretna.

Nous venons rappeler à nos amis politiques que les whigs de Gretna annoncent pour ce soir une grande assemblée, et qu'ils comptent sur la présence des whigs de la Nouvelle-Orléans. Des orateurs distingués parleront. Le transport aller et retour des personnes qui désirent assister à cette assemblée. On assure que les Rangers doivent s'y rendre en masse.

RAILWAY ENTRE L'OUEST ET LA SUD.— Nous avons déjà, on se le rappelle, parlé d'un projet de chemin de fer entre la Nille Orléans et le Texas. Nous donnons dans un autre article quelques détails sur cette importante entreprise. Ce sont les lumières qui manquent au pays. Dans son ignorance présente on est bien toujours facilement le jouet du despotisme, sous quelque forme qu'il se dissimule, socialiste brutal et retrograde ou autocratie égoïste et hypocrite.

Et cependant, *il n'y en a pas un seul* qu'on ait entendu dire que *l'Union est dissoute!* Il n'y a plus pour le pays qu'une seule question politique: Faut-il, ou non, l'Empire? ou plutôt, comme dit le *Constitutionnel*. Quand ferai-t-on l'Empire? Conseils d'arrondissements, Conseils généraux, Conseils municipaux, à peine clos, tous demandent la stabilité du pouvoir et, un grand nombre, sans plus de façons, demandent l'Empire.

Le pouvoir, qui pense toujours plus haut encore que ces imaginations conservatrices des assemblées de France en disant qu'il y avait eu jusqu'au coup d'Etat origine constitutionnelle et parlementaire et que la société, qui *avait failli périr*, était à la loi universelle de la transition.

Or, le *Constitutionnel* prend-il que la société traverse une si faible peine? Il a un rôle de flatteur et il le répètera jusqu'à satiété. C'est son rôle de dire que la France de le dix-neuvième lieue voulait d'un empereur au lieu d'un président. Ecoutez-le plutôt:

Dans 10 décembre, nos populations, appelées par le suffrage universel à élire le chef de l'Etat, certainement que le descendant de l'Empereur, par l'Impératrice Louis Napoléon, choisi par elles pour couronner la France, fut autorisé de tous les honneurs de la souveraineté; elles semblent n'avoir aujourd'hui que le prince Louis-Napoléon soit encore du nombre impérial, puisque la branche aînée et la branche cadette des Bourbons, placées à une invasion étrangère et à une révolution, ne sont revenues malgré de la pompe royale.

Depuis quatre ans, depuis le 10 décembre 1848, l'instinct de nos populations ne s'est plus laissé mûrir par les paroles des sophistes et des rêveurs; l'instinct de nos populations a obéi à une règle fixe: celle de rendre l'autorité du pouvoir, celle d'être gouvernées par une main ferme et puissante qui mette fin à nos luttes et à nos misères. Le prince Louis-Napoléon a su accomplir cette rude besogne, et les populations viennent lui dire aujourd'hui: « Vous nous avez sauvés; nous ne voulons être ni ingrats, ni imprévoyants. La France a failli périr sous des gouvernements sexagénaires et trop facilement affaiblis; nous voulons un gouvernement jeune, fort, un gouvernement qui marche à travers, qui puisse découvrir toutes les mauvaises passions et qui ait autant de splendeur que d'autorité: FAITES-NOUS EMPEREUR! »

Peut-il y avoir un autre sens à cet élan, à cet enthousiasme sans exemple de tout un peuple?

Le journal de M Véron prétend plus loin que la France n'est partie des paroles qu'à compter du 2 décembre; mais il a grand soin d'ajouter, de crainte qu'on ne s'y trompe, que le décembre n'a pas été une parodie du 18 brumaire. Le coup d'état du 2 décembre a été, dit-il, conduit par une main sûre qui n'a jamais tremblé, par un chef qui ne s'est pas senti un instant défaillir. Or, à vouloir reconnaître les émeutes de 1830 les émeutes de 1848 Mais cette fois, plus de crosses en l'air! armes, canonnades et tirez-à-bout vance, et plus d'une de nos provinces verra ce 2 décembre, de pillage et de bonnes les abominations, par des bandes socialistes qui se croyaient déjà victorieuses, a vu des gendarmes isolés courir pour défendre la société, pour protéger les familles, et lyrer le poignard des assassins plantât que de se laisser désarmer »

Et il continue en ces termes:

Pour nous, nous ne redoutons pas que la prince Louis-Napoléon vienne parodier en 1852 l'Empire du commencement du siècle. Le prince président, dans les modifications de la presse et de l'exil, a su étudier le temps où il vit, les intérêts et les besoins de la société qu'il s'est tous jours cru appelé à gouverner. Il ne cherche pas les œuvres de Louis-Napoléon l'quoi qu'on en dise ou dire, on ne peut l'accuser de manquer d'idées.

Il montra si plutôt à faire revivre une époque digne de l'autre parce qu'il ne les connaissait pas, ou Empire paroître, un Empire nouveau à lui d'innombrables travaux publics, de grands projets de l'Empereur pour la solidité de la pour la magnificence de Paris, complétant le reste remon des chemins de fer, les rapports vous de complémentaires de la marine, entre enfin, les travaux de communication avec nos frontières, les ingénieux relais de commerce, tous avec toutes les puissances voisines. Il mettra en gloire à faire un Empire, venant à tout de toutes une routines administratives, réunissant les lumières, encouragements d'industrie, se préoccupant du bien-être des classes pauvres, tendant et destant toutes les institutions d'assistance et de charité, aimant, bienveillant ses sciences, les lettres et les arts, appelant au pair la Sénat et dans ses conseils tous les noms illustres qui honorent la France et que nous envierait étranger. Il mettra sa gloire à tendre un Empire, un Empire qui préoccupait avec sollicitude de l'éducation de la jeunesse, l'initiant et l'entraînant de bonne heure aux travaux utiles; un Empire ou un entourés de pleins respecta la religion, n'y payassit sur une armée d'instincts, au cœur de soutenues, se croyant qu'à l'honneur et qu'à la gloire; un Empire, enfin, donnant, par le goût et l'audace des grandes choses, un certain relief, une vie active à cette société, que des orgueilleux blessés accusaient tant aujourd'hui de manquer de poésie ou d'idéal.

Faits bons à se rappeler.

Il y a des faits que nous voudrions graver dans la mémoire du peuple. Les actes de candidat hostiles au district avoué, les étient bien connus, la lui abîmer le vote de beaucoup d'hommes le son propre parti. M. Pierce n'a rien de national dans les vues, des patriotisme est un patriotisme de clocher. Il n'embrasse pas dans son affection le peuple tout entier. Législateur a idées étroites, horizon borné, il a consacré toute des années populaires qui ont été sanctionnées par des présidents démocrates. Il n'a voulu ni travaux publics, ni améliorations intérieures, c'est-à-dire rien de ce qui favorise la prospérité et la grandeur de l'Union. Retranché derrière d'absurdes principes que ses amis ont toujours su modifier, il s'est refusé à suivre le mouvement des esprits et a marché avec son siècle.

Examinons rapidement les principaux actes de sa vie. C'est la meilleure manière de soumettre au peuple ses *titres* à la présidence.

En 1833, M. Franklin Pierce vote au Congrès contre le bill dont l'objet était d'accorder une pension aux *survivants de* l'armée qui a conquis l'indépendance. Ce pauvre soldat ne méritait pas que le gouvernement lui tendit une main secourable. C'aspect que signifie le vote du candidat locofoco. Qu importe qu'il soit blessé, qu'il soit souffrant, qu'il n'ait ni asile ni famille! Qu'il vive du pain amer de la charité ou qu'il meure! Voilà apparemment ce que veut M. Pierce.

En 1836, fidèle à son passé, M. Pierce vote contre un bill dont l'objet était de donner une plus large application à l'acte accordant une pension aux soldats révolutionnaires.

En 1841, il vote contre le bill ayant pour objet d'accorder aux veuves des soldats de la révolution la pension de deux mois auxquels ces derniers avaient droit.

En 1841, il prononce au Congrès un discours dans lequel il déclare que les invalides de l'armée ne doivent *en aucun cas* toucher une pension.

En 1835, M. Pierce fait au Congrès un discours dans lequel il déclare qu'il considère l'esclavage *comme une institution sociale et politique* et qu'il désire de toute son âme que cette institution n'existât nulle part.»

Le 20 novembre 1850, à un meeting unionniste tenu à Manchester, Etat du New Hampshire, M. Pierce déclare que «*les hommes qui veulent la rupture de l'Union ne sont pas dignes de vivre.*»

DOIT-ON PAS PRIER L'ESCLAVAGE QUE LUI?

Dans un discours prononcé à New-Boston, le 9 janvier 1852, M. Pierce dit que «l'esclavage a été introduit dans une partie des Etats, à l'époque où ils étaient en colonie, *contre la sens du monde du monde entier.*»

Dans ce même discours de New-Boston, M. Pierce déclare hautement qu'il annonce la loi sur les esclaves fugitifs, *que ses sentiments se révoltent à la seule pensée de livrer un esclave fugitif*, et que la loi sur les esclaves fugitifs *viole l'humanité et le droit moral.*

M. Robert G. Scott, de la Virginie, écrit à M. Pierce pour savoir si, dans le cas où il serait élu, il approuverait son vote à la loi abolissant la loi sur les esclaves fugitifs. M. Pierce ne répond pas! Que signifie ce silence! Pour quoi ne pas se prononcer sur une question aussi importante? M. Pierce serait-il disposé à porter les mains à l'abolition de la loi d'extradition? Nous le croyons.

John Van Buren, le chef des free soilers de New York, l'ami du président Martin Van Buren, le candidat des free soilers en 1848 pour la présidence: David Wilmot, l'auteur du traite proviso qui porte son nom, tous ces hommes et leurs pareils soutiennent M. Pierce et exercent en faveur de celui-ci l'influence personnelle qu'ils possèdent. Cet appui n'est pas compromettant! Ces hommes nous pas admettre à la preuve d'une étroite communion d'idées entre les free soilers et le candidat locofoco! Oui, certes, car M. Van Buren a souvent répété depuis l'ouverture de la campagne qu'en soutenant M. Pierce il restait fidèle a ses engagements passés et au célèbre programme aboli Buffalo.

ELECTIONS DANS L'OHIO.

Une dépêche reçue hier dans la journée, de New-York, annonce que jusqu'à ce moment les élections dans l'Ohio présentent un résultat très satisfaisant. Wade et Giddings, deux whigs abolitionnistes, sont réélus au Congrès, MM. Harrison, Campbell, Herman, Taylor, Galloway, Ball, Spangler et Cowan.

Les démocrates ont au Congrès sont MM Disney, Nichols, Ewing, Edson, Green, Richley, Lindsley, Johnson, Shannon, Bliss et Stewart.

Les free soilers, de leur côté, ont élu MM. Wade et Giddings.

Assemblée à Gretna.

Nous venons rappeler à nos amis politiques que les whigs de Gretna annoncent pour ce soir une grande assemblée, et qu'ils comptent sur la présence des whigs de la Nouvelle-Orléans. Des orateurs distingués parleront. Le transport aller et retour des personnes qui désirent assister à cette assemblée. On assure que les Rangers doivent s'y rendre en masse.

RAILWAY ENTRE L'OUEST ET LA SUD.— Nous avons déjà, on se le rappelle, parlé d'un projet de chemin de fer entre la Nille Orléans et le Texas. Nous donnons dans un autre article quelques détails sur cette importante entreprise. Ce sont les lumières qui manquent au pays. Dans son ignorance présente on est bien toujours facilement le jouet du despotisme, sous quelque forme qu'il se dissimule, socialiste brutal et retrograde ou autocratie égoïste et hypocrite.

Et cependant, *il n'y en a pas un seul* qu'on ait entendu dire que *l'Union est dissoute!* Il n'y a plus pour le pays qu'une seule question politique: Faut-il, ou non, l'Empire? ou plutôt, comme dit le *Constitutionnel*. Quand ferai-t-on l'Empire? Conseils d'arrondissements, Conseils généraux, Conseils municipaux, à peine clos, tous demandent la stabilité du pouvoir et, un grand nombre, sans plus de façons, demandent l'Empire.

Le pouvoir, qui pense toujours plus haut encore que ces imaginations conservatrices des assemblées de France en disant qu'il y avait eu jusqu'au coup d'Etat origine constitutionnelle et parlementaire et que la société, qui *avait failli périr*, était à la loi universelle de la transition.

Or, le *Constitutionnel* prend-il que la société traverse une si faible peine? Il a un rôle de flatteur et il le répètera jusqu'à satiété. C'est son rôle de dire que la France de le dix-neuvième lieue voulait d'un empereur au lieu d'un président. Ecoutez-le plutôt:

Dans 10 décembre, nos populations, appelées par le suffrage universel à élire le chef de l'Etat, certainement que le descendant de l'Empereur, par l'Impératrice Louis Napoléon, choisi par elles pour couronner la France, fut autorisé de tous les honneurs de la souveraineté; elles semblent n'avoir aujourd'hui que le prince Louis-Napoléon soit encore du nombre impérial, puisque la branche aînée et la branche cadette des Bourbons, placées à une invasion étrangère et à une révolution, ne sont revenues malgré de la pompe royale.

Depuis quatre ans, depuis le 10 décembre 1848, l'instinct de nos populations ne s'est plus laissé mûrir par les paroles des sophistes et des rêveurs; l'instinct de nos populations a obéi à une règle fixe: celle de rendre l'autorité du pouvoir, celle d'être gouvernées par une main ferme et puissante qui mette fin à nos luttes et à nos misères. Le prince Louis-Napoléon a su accomplir cette rude besogne, et les populations viennent lui dire aujourd'hui: « Vous nous avez sauvés; nous ne voulons être ni ingrats, ni imprévoyants. La France a failli périr sous des gouvernements sexagénaires et trop facilement affaiblis; nous voulons un gouvernement jeune, fort, un gouvernement qui marche à travers, qui puisse découvrir toutes les mauvaises passions et qui ait autant de splendeur que d'autorité: FAITES-NOUS EMPEREUR! »

Peut-il y avoir un autre sens à cet élan, à cet enthousiasme sans exemple de tout un peuple?

Le journal de M Véron prétend plus loin que la France n'est partie des paroles qu'à compter du 2 décembre; mais il a grand soin d'ajouter, de crainte qu'on ne s'y trompe, que le décembre n'a pas été une parodie du 18 brumaire. Le coup d'état du 2 décembre a été, dit-il, conduit par une main sûre qui n'a jamais tremblé, par un chef qui ne s'est pas senti un instant défaillir. Or, à vouloir reconnaître les émeutes de 1830 les émeutes de 1848 Mais cette fois, plus de crosses en l'air! armes, canonnades et tirez-à-bout vance, et plus d'une de nos provinces verra ce 2 décembre, de pillage et de bonnes les abominations, par des bandes socialistes qui se croyaient déjà victorieuses, a vu des gendarmes isolés courir pour défendre la société, pour protéger les familles, et lyrer le poignard des assassins plantât que de se laisser désarmer »

Et il continue en ces termes:

Pour nous, nous ne redoutons pas que la prince Louis-Napoléon vienne parodier en 1852 l'Empire du commencement du siècle. Le prince président, dans les modifications de la presse et de l'exil, a su étudier le temps où il vit, les intérêts et les besoins de la société qu'il s'est tous jours cru appelé à gouverner. Il ne cherche pas les œuvres de Louis-Napoléon l'quoi qu'on en dise ou dire, on ne peut l'accuser de manquer d'idées.

Il montra si plutôt à faire revivre une époque digne de l'autre parce qu'il ne les connaissait pas, ou Empire paroître, un Empire nouveau à lui d'innombrables travaux publics, de grands projets de l'Empereur pour la solidité de la pour la magnificence de Paris, complétant le reste remon des chemins de fer, les rapports vous de complémentaires de la marine, entre enfin, les travaux de communication avec nos frontières, les ingénieux relais de commerce, tous avec toutes les puissances voisines. Il mettra en gloire à faire un Empire, venant à tout de toutes une routines administratives, réunissant les lumières, encouragements d'industrie, se préoccupant du bien-être des classes pauvres, tendant et destant toutes les institutions d'assistance et de charité, aimant, bienveillant ses sciences, les lettres et les arts, appelant au pair la Sénat et dans ses conseils tous les noms illustres qui honorent la France et que nous envierait étranger. Il mettra sa gloire à tendre un Empire, un Empire qui préoccupait avec sollicitude de l'éducation de la jeunesse, l'initiant et l'entraînant de bonne heure aux travaux utiles; un Empire ou un entourés de pleins respecta la religion, n'y payassit sur une armée d'instincts, au cœur de soutenues, se croyant qu'à l'honneur et qu'à la gloire; un Empire, enfin, donnant, par le goût et l'audace des grandes choses, un certain relief, une vie active à cette société, que des orgueilleux blessés accusaient tant aujourd'hui de manquer de poésie ou d'idéal.

Faits bons à se rappeler.

Il y a des faits que nous voudrions graver dans la mémoire du peuple. Les actes de candidat hostiles au district avoué, les étient bien connus, la lui abîmer le vote de beaucoup d'hommes le son propre parti. M. Pierce n'a rien de national dans les vues, des patriotisme est un patriotisme de clocher. Il n'embrasse pas dans son affection le peuple tout entier. Législateur a idées étroites, horizon borné, il a consacré toute des années populaires qui ont été sanctionnées par des présidents démocrates. Il n'a voulu ni travaux publics, ni améliorations intérieures, c'est-à-dire rien de ce qui favorise la prospérité et la grandeur de l'Union. Retranché derrière d'absurdes principes que ses amis ont toujours su modifier, il s'est refusé à suivre le mouvement des esprits et a marché avec son siècle.

Examinons rapidement les principaux actes de sa vie. C'est la meilleure manière de soumettre au peuple ses *titres* à la présidence.

En 1833, M. Franklin Pierce vote au Congrès contre le bill dont l'objet était d'accorder une pension aux *survivants de* l'armée qui a conquis l'indépendance. Ce pauvre soldat ne méritait pas que le gouvernement lui tendit une main secourable. C'aspect que signifie le vote du candidat locofoco. Qu importe qu'il soit blessé, qu'il soit souffrant, qu'il n'ait ni asile ni famille! Qu'il vive du pain amer de la charité ou qu'il meure! Voilà apparemment ce que veut M. Pierce.

En 1836, fidèle à son passé, M. Pierce vote contre un bill dont l'objet était de donner une plus large application à l'acte accordant une pension aux soldats révolutionnaires.

En 1841, il vote contre le bill ayant pour objet d'accorder aux veuves des soldats de la révolution la pension de deux mois auxquels ces derniers avaient droit.

En 1841, il prononce au Congrès un discours dans lequel il déclare que les invalides de l'armée ne doivent *en aucun cas* toucher une pension.

En 1835, M. Pierce fait au Congrès un discours dans lequel il déclare qu'il considère l'esclavage *comme une institution sociale et politique* et qu'il désire de toute son âme que cette institution n'existât nulle part.»

Le 20 novembre 1850, à un meeting unionniste tenu à Manchester, Etat du New Hampshire, M. Pierce déclare que «*les hommes qui veulent la rupture de l'Union ne sont pas dignes de vivre.*»

DOIT-ON PAS PRIER L'ESCLAVAGE QUE LUI?

Dans un discours prononcé à New-Boston, le 9 janvier 1852, M. Pierce dit que «l'esclavage a été introduit dans une partie des Etats, à l'époque où ils étaient en colonie, *contre la sens du monde du monde entier.*»

Dans ce même discours de New-Boston, M. Pierce déclare hautement qu'il annonce la loi sur les esclaves fugitifs, *que ses sentiments se révoltent à la seule pensée de livrer un esclave fugitif*, et que la loi sur les esclaves fugitifs *viole l'humanité et le droit moral.*

M. Robert G. Scott, de la Virginie, écrit à M. Pierce pour savoir si, dans le cas où il serait élu, il approuverait son vote à la loi abolissant la loi sur les esclaves fugitifs. M. Pierce ne répond pas! Que signifie ce silence! Pour quoi ne pas se prononcer sur une question aussi importante? M. Pierce serait-il disposé à porter les mains à l'abolition de la loi d'extradition? Nous le croyons.

John Van Buren, le chef des free soilers de New York, l'ami du président Martin Van Buren, le candidat des free soilers en 1848 pour la présidence: David Wilmot, l'auteur du traite proviso qui porte son nom, tous ces hommes et leurs pareils soutiennent M. Pierce et exercent en faveur de celui-ci l'influence personnelle qu'ils possèdent. Cet appui n'est pas compromettant! Ces hommes nous pas admettre à la preuve d'une étroite communion d'idées entre les free soilers et le candidat locofoco! Oui, certes, car M. Van Buren a souvent répété depuis l'ouverture de la campagne qu'en soutenant M. Pierce il restait fidèle a ses engagements passés et au célèbre programme aboli Buffalo.

ELECTIONS DANS L'OHIO.

Une dépêche reçue hier dans la journée, de New-York, annonce que jusqu'à ce moment les élections dans l'Ohio présentent un résultat très satisfaisant. Wade et Giddings, deux whigs abolitionnistes, sont réélus au Congrès, MM. Harrison, Campbell, Herman, Taylor, Galloway, Ball, Spangler et Cowan.

Les démocrates ont au Congrès sont MM Disney, Nichols, Ewing, Edson, Green, Richley, Lindsley, Johnson, Shannon, Bliss et Stewart.

Les free soilers, de leur côté, ont élu MM. Wade et Giddings.

Assemblée à Gretna.

Nous venons rappeler à nos amis politiques que les whigs de Gretna annoncent pour ce soir une grande assemblée, et qu'ils comptent sur la présence des whigs de la Nouvelle-Orléans. Des orateurs distingués parleront. Le transport aller et retour des personnes qui désirent assister à cette assemblée. On assure que les Rangers doivent s'y rendre en masse.

RAILWAY ENTRE L'OUEST ET LA SUD.— Nous avons déjà, on se le rappelle, parlé d'un projet de chemin de fer entre la Nille Orléans et le Texas. Nous donnons dans un autre article quelques détails sur cette importante entreprise. Ce sont les lumières qui manquent au pays. Dans son ignorance présente on est bien toujours facilement le jouet du despotisme, sous quelque forme qu'il se dissimule, socialiste brutal et retrograde ou autocratie égoïste et hypocrite.

Et cependant, *il n'y en a pas un seul* qu'on ait entendu dire que *l'Union est dissoute!* Il n'y a plus pour le pays qu'une seule question politique: Faut-il, ou non, l'Empire? ou plutôt, comme dit le *Constitutionnel*. Quand ferai-t-on l'Empire? Conseils d'arrondissements, Conseils généraux, Conseils municipaux, à peine clos, tous demandent la stabilité du pouvoir et, un grand nombre, sans plus de façons, demandent l'Empire.

Le pouvoir, qui pense toujours plus haut encore que ces imaginations conservatrices des assemblées de France en disant qu'il y avait eu jusqu'au coup d'Etat origine constitutionnelle et parlementaire et que la société, qui *avait failli périr*, était à la loi universelle de la transition.

Or, le *Constitutionnel* prend-il que la société traverse une si faible peine? Il a un rôle de flatteur et il le répètera jusqu'à satiété. C'est son rôle de dire que la France de le dix-neuvième lieue voulait d'un empereur au lieu d'un président. Ecoutez-le plutôt:

Dans 10 décembre, nos populations, appelées par le suffrage universel à élire le chef de l'Etat, certainement que le descendant de l'Empereur, par l'Impératrice Louis Napoléon, choisi par elles pour couronner la France, fut autorisé de tous les honneurs de la souveraineté; elles semblent n'avoir aujourd'hui que le prince Louis-Napoléon soit encore du nombre impérial, puisque la branche aînée et la branche cadette des Bourbons, placées à une invasion étrangère et à une révolution, ne sont revenues malgré de la pompe royale.

Depuis quatre ans, depuis le 10 décembre 1848, l'instinct de nos populations ne s'est plus laissé mûrir par les paroles des sophistes et des rêveurs; l'instinct de nos populations a obéi à une règle fixe: celle de rendre l'autorité du pouvoir, celle d'être gouvernées par une main ferme et puissante qui mette fin à nos luttes et à nos misères. Le prince Louis-Napoléon a su accomplir cette rude besogne, et les populations viennent lui dire aujourd'hui: « Vous nous avez sauvés; nous ne voulons être ni ingrats, ni imprévoyants. La France a failli périr sous des gouvernements sexagénaires et trop facilement affaiblis; nous voulons un gouvernement jeune, fort, un gouvernement qui marche à travers, qui puisse découvrir toutes les mauvaises passions et qui ait autant de splendeur que d'autorité: FAITES-NOUS EMPEREUR! »

Peut-il y avoir un autre sens à cet élan, à cet enthousiasme sans exemple de tout un peuple?

Le journal de M Véron prétend plus loin que la France n'est partie des paroles qu'à compter du 2 décembre; mais il a grand soin d'ajouter, de crainte qu'on ne s'y trompe, que le décembre n'a pas été une parodie du 18 brumaire. Le coup d'état du 2 décembre a été, dit-il, conduit par une main sûre qui n'a jamais tremblé, par un chef qui ne s'est pas senti un instant défaillir. Or, à vouloir reconnaître les émeutes de 1830 les émeutes de 1848 Mais cette fois, plus de crosses en l'air! armes, canonnades et tirez-à-bout vance, et plus d'une de nos provinces verra ce 2 décembre, de pillage et de bonnes les abominations, par des bandes socialistes qui se croyaient déjà victorieuses, a vu des gendarmes isolés courir pour défendre la société, pour protéger les familles, et lyrer le poignard des assassins plantât que